

Chronique Electorale
Nouvelles candidatures
et désistements

Chronique Electorale

Nouvelles candidatures et désistements

C'est hier soir à minuit qu'expirait le délai fixé pour les nouvelles déclarations de candidatures en vue des élections municipales de la ville de Lille.

Les déclarations suivantes sont parvenues à la Préfecture :

1^{re} Circonscription de Lille. — M. Charles Houvenaghel, employé du bâtiment, 21, rue Gambetta, La Madeleine.

2^e Circonscription d'Avemes. — M. Alexandre Guinet, lampiste à Feignies.

D'autre part on a enregistré les désistements de MM. Beauvillain, dans la 1^{re} de Cambrai; Dron, dans la 5^e de Lille, et Morot, dans la 1^{re} d'Avemes.

CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

A propos de la candidature Leroy

MM. MORCLETTE-LEDIEU ET MELAYERS N'AUROIENT PAS SOLICITE M. JEAN RICHEPIN. — LE CAS DE L'UNION REPUBLICAINE DE CAUDRY.

MM. Morclette-Ledieu et Melayers nous adressent télégraphiquement la protestation suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

« Nous protestons contre l'information parue dans votre numéro d'hier au sujet de l'élection de la première circonscription de Cambrai, information qui est dite, que l'Union républicaine de Caudry dont font partie des progressistes comme M. Morclette-Ledieu, ancien député, et des radicaux comme M. Melayers, conseiller d'arrondissement, aurait suscité une candidature Richepin ou autre dans le but évident de nuire à la réélection de M. Leroy. »

Nous protestons d'autant plus énergiquement contre cette information fantaisiste que nous sommes personnellement de M. Alfred Leroy, nous souhaitons ardemment sa réélection et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que nous sommes d'insérer notre protestation et d'agréer nos civilités exprimées.

Signé : MORCLETTE-LEDIEU, MELAYERS Alfred.

En même temps que la dépêche que nous publions ci-dessus nous est parvenu un télégramme de l'Union républicaine de Caudry sans nom de signataire et que nous trouvons superflu de publier. Mais elle contient en substance une protestation identique à celle que nous ont adressée MM. Morclette-Ledieu et Melayers.

En tout cas, il nous est permis de trouver étrange que l'Union républicaine de Caudry ait attendu quarante-huit heures pour désavouer par un télégramme une information dans laquelle nous n'avons eu aucune intervention de notre part.

M. Jean Richepin, en vue de lui offrir la candidature de la 1^{re} circonscription de Cambrai, information que notre correspondant nous affirme, au surplus, être rigoureusement exacte.

CIRCONSCRIPTION DE BETHUNE

Déclaration du Comité électoral de Maurice Monier en faveur du citoyen Sorriaux.

On nous communique l'appel suivant :

« Un concert avec les militants républicains socialistes qui avaient donné leur adhésion à la candidature du citoyen Maurice Monier, rédacteur en chef du « Réveil du Nord », le comité de la Ligue radicale-socialiste, le comité de Carvin et le comité de la situation électorale de Carvin, ont décidé de soutenir la candidature de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République. »

Si les électeurs ont le bon vouloir de voter pour M. Sorriaux, ils le feront en faveur de la République et de la République.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

LES VOTERONS SANS AUCUNE EXCEPTION POUR LE CITOYEN V. SORRIAUX, SEUL CANDIDAT DE LA DISCIPLINE REPUBLICAINE.

Il s'agit de voter pour le candidat de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République.

Dans la Région

A Lille

La foire-concours aux chevaux

Elle fut moins brillante que de coutume et la pluie vint à la contrarier.

Le premier foire-concours aux chevaux de l'année, a eu lieu hier à 9 heures, sur l'Esplanade.

A vrai dire, elle nous a semblé offrir moins d'intérêt que de coutume. D'ailleurs, les nombreux chevaux amenés par les concurrents étaient généralement inférieurs à celui de l'an dernier. A midi on ne comptait en effet que 221 chevaux d'inscrits, contre 400 en 1913.

Séparé depuis 13 ans de sa femme, un ouvrier armentierois est venu la tuer à Lille et s'est suicidé aussitôt.

Un drame tout à fait déconcertant qui a causé deux morts s'est déroulé, hier mardi matin, dans la rue de Gand, à Lille.

Un ouvrier armentierois, séparé depuis 13 ans de sa femme, pour laquelle il brûlait de nouveaux feux d'amour, l'a tuée parce qu'elle refusait de recommencer leur vie conjugale. Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

Condamnation

Dimanche, la victime, Philomène Devolder, 35 ans, qui demeurait seule depuis quatre ans dans une petite chambre située au premier étage de la maison portant le numéro 17 de la rue de Gand et occupée par M. Boullinghier, vitrier, avait reçu une lettre de son mari, Alphonse Ballot, 43 ans, zingueur, habitant à Armentières, rue d'Erquinghem, cour du Soulier-d'Or.

Constatations

Quand la porte fut ouverte, les policiers pénétrèrent dans la chambre rouge.

C'est une petite pièce carrée aux murs peints et meublée sommairement : un lit, un lavabo, une petite table et deux chaises.

Près de la porte, qu'il avait intérieurement tachée de sang, le cadavre de Philomène Devolder gisait, vêtue d'une chemise portant des traces de coups de feu.

A Roubaix

La grève du gaz

LA SITUATION N'A PAS CHANGE. — LA SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE DÉCLARE L'INTERVENTION DU PARIÉTAL. — ON LUI PROPOSE DE NOMMER UNE COMMISSION MIXTE DE CONCILIATION.

Après avoir organisé les mois, par le médiateur au lieu d'arbitrage, la Compagnie de gaz n'a pas changé. Mais cette situation a changé en ce qui concerne l'attitude des parties en cause dans le conflit.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Lillers

Un bâtiment abritant 40 ouvriers détruit par le feu

Hier après-midi un violent incendie a détruit chemin de Lompert un vaste bâtiment de trente mètres de long servant à abriter 40 ouvriers.

A Lambertsart

Un bâtiment abritant 40 ouvriers détruit par le feu

Hier après-midi un violent incendie a détruit chemin de Lompert un vaste bâtiment de trente mètres de long servant à abriter 40 ouvriers.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

A Hazebrouck

Le monsieur qui cherche une chambre

Le service de la Sûreté de Roubaix vient d'être saisi d'une commission rogatoire de M. Passet, juge d'instruction à Dijon.

Chronique Electorale
Nouvelles candidatures
et désistements

Chronique Electorale

Nouvelles candidatures et désistements

C'est hier soir à minuit qu'expirait le délai fixé pour les nouvelles déclarations de candidatures en vue des élections municipales de la ville de Lille.

Les déclarations suivantes sont parvenues à la Préfecture :

1^{re} Circonscription de Lille. — M. Charles Houvenaghel, employé du bâtiment, 21, rue Gambetta, La Madeleine.

2^e Circonscription d'Avemes. — M. Alexandre Guinet, lampiste à Feignies.

D'autre part on a enregistré les désistements de MM. Beauvillain, dans la 1^{re} de Cambrai; Dron, dans la 5^e de Lille, et Morot, dans la 1^{re} d'Avemes.

CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

A propos de la candidature Leroy

MM. MORCLETTE-LEDIEU ET MELAYERS N'AUROIENT PAS SOLICITE M. JEAN RICHEPIN. — LE CAS DE L'UNION REPUBLICAINE DE CAUDRY.

MM. Morclette-Ledieu et Melayers nous adressent télégraphiquement la protestation suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

« Nous protestons contre l'information parue dans votre numéro d'hier au sujet de l'élection de la première circonscription de Cambrai, information qui est dite, que l'Union républicaine de Caudry dont font partie des progressistes comme M. Morclette-Ledieu, ancien député, et des radicaux comme M. Melayers, conseiller d'arrondissement, aurait suscité une candidature Richepin ou autre dans le but évident de nuire à la réélection de M. Leroy. »

Nous protestons d'autant plus énergiquement contre cette information fantaisiste que nous sommes personnellement de M. Alfred Leroy, nous souhaitons ardemment sa réélection et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que nous sommes d'insérer notre protestation et d'agréer nos civilités exprimées.

Signé : MORCLETTE-LEDIEU, MELAYERS Alfred.

En même temps que la dépêche que nous publions ci-dessus nous est parvenu un télégramme de l'Union républicaine de Caudry sans nom de signataire et que nous trouvons superflu de publier. Mais elle contient en substance une protestation identique à celle que nous ont adressée MM. Morclette-Ledieu et Melayers.

En tout cas, il nous est permis de trouver étrange que l'Union républicaine de Caudry ait attendu quarante-huit heures pour désavouer par un télégramme une information dans laquelle nous n'avons eu aucune intervention de notre part.

M. Jean Richepin, en vue de lui offrir la candidature de la 1^{re} circonscription de Cambrai, information que notre correspondant nous affirme, au surplus, être rigoureusement exacte.

CIRCONSCRIPTION DE BETHUNE

Déclaration du Comité électoral de Maurice Monier en faveur du citoyen Sorriaux.

On nous communique l'appel suivant :

« Un concert avec les militants républicains socialistes qui avaient donné leur adhésion à la candidature du citoyen Maurice Monier, rédacteur en chef du « Réveil du Nord », le comité de la Ligue radicale-socialiste, le comité de Carvin et le comité de la situation électorale de Carvin, ont décidé de soutenir la candidature de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République. »

Si les électeurs ont le bon vouloir de voter pour M. Sorriaux, ils le feront en faveur de la République et de la République.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

LES VOTERONS SANS AUCUNE EXCEPTION POUR LE CITOYEN V. SORRIAUX, SEUL CANDIDAT DE LA DISCIPLINE REPUBLICAINE.

Il s'agit de voter pour le candidat de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République.

Dans la Région

A Lille

La foire-concours aux chevaux

Elle fut moins brillante que de coutume et la pluie vint à la contrarier.

Le premier foire-concours aux chevaux de l'année, a eu lieu hier à 9 heures, sur l'Esplanade.

A vrai dire, elle nous a semblé offrir moins d'intérêt que de coutume. D'ailleurs, les nombreux chevaux amenés par les concurrents étaient généralement inférieurs à celui de l'an dernier. A midi on ne comptait en effet que 221 chevaux d'inscrits, contre 400 en 1913.

Chronique Electorale
Nouvelles candidatures
et désistements

Chronique Electorale

Nouvelles candidatures et désistements

C'est hier soir à minuit qu'expirait le délai fixé pour les nouvelles déclarations de candidatures en vue des élections municipales de la ville de Lille.

Les déclarations suivantes sont parvenues à la Préfecture :

1^{re} Circonscription de Lille. — M. Charles Houvenaghel, employé du bâtiment, 21, rue Gambetta, La Madeleine.

2^e Circonscription d'Avemes. — M. Alexandre Guinet, lampiste à Feignies.

D'autre part on a enregistré les désistements de MM. Beauvillain, dans la 1^{re} de Cambrai; Dron, dans la 5^e de Lille, et Morot, dans la 1^{re} d'Avemes.

CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

A propos de la candidature Leroy

MM. MORCLETTE-LEDIEU ET MELAYERS N'AUROIENT PAS SOLICITE M. JEAN RICHEPIN. — LE CAS DE L'UNION REPUBLICAINE DE CAUDRY.

MM. Morclette-Ledieu et Melayers nous adressent télégraphiquement la protestation suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

« Nous protestons contre l'information parue dans votre numéro d'hier au sujet de l'élection de la première circonscription de Cambrai, information qui est dite, que l'Union républicaine de Caudry dont font partie des progressistes comme M. Morclette-Ledieu, ancien député, et des radicaux comme M. Melayers, conseiller d'arrondissement, aurait suscité une candidature Richepin ou autre dans le but évident de nuire à la réélection de M. Leroy. »

Nous protestons d'autant plus énergiquement contre cette information fantaisiste que nous sommes personnellement de M. Alfred Leroy, nous souhaitons ardemment sa réélection et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que nous sommes d'insérer notre protestation et d'agréer nos civilités exprimées.

Signé : MORCLETTE-LEDIEU, MELAYERS Alfred.

En même temps que la dépêche que nous publions ci-dessus nous est parvenu un télégramme de l'Union républicaine de Caudry sans nom de signataire et que nous trouvons superflu de publier. Mais elle contient en substance une protestation identique à celle que nous ont adressée MM. Morclette-Ledieu et Melayers.

En tout cas, il nous est permis de trouver étrange que l'Union républicaine de Caudry ait attendu quarante-huit heures pour désavouer par un télégramme une information dans laquelle nous n'avons eu aucune intervention de notre part.

M. Jean Richepin, en vue de lui offrir la candidature de la 1^{re} circonscription de Cambrai, information que notre correspondant nous affirme, au surplus, être rigoureusement exacte.

CIRCONSCRIPTION DE BETHUNE

Déclaration du Comité électoral de Maurice Monier en faveur du citoyen Sorriaux.

On nous communique l'appel suivant :

« Un concert avec les militants républicains socialistes qui avaient donné leur adhésion à la candidature du citoyen Maurice Monier, rédacteur en chef du « Réveil du Nord », le comité de la Ligue radicale-socialiste, le comité de Carvin et le comité de la situation électorale de Carvin, ont décidé de soutenir la candidature de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République. »

Si les électeurs ont le bon vouloir de voter pour M. Sorriaux, ils le feront en faveur de la République et de la République.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

LES VOTERONS SANS AUCUNE EXCEPTION POUR LE CITOYEN V. SORRIAUX, SEUL CANDIDAT DE LA DISCIPLINE REPUBLICAINE.

Il s'agit de voter pour le candidat de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République.

Dans la Région

A Lille

La foire-concours aux chevaux

Elle fut moins brillante que de coutume et la pluie vint à la contrarier.

Le premier foire-concours aux chevaux de l'année, a eu lieu hier à 9 heures, sur l'Esplanade.

A vrai dire, elle nous a semblé offrir moins d'intérêt que de coutume. D'ailleurs, les nombreux chevaux amenés par les concurrents étaient généralement inférieurs à celui de l'an dernier. A midi on ne comptait en effet que 221 chevaux d'inscrits, contre 400 en 1913.

Chronique Electorale
Nouvelles candidatures
et désistements

Chronique Electorale

Nouvelles candidatures et désistements

C'est hier soir à minuit qu'expirait le délai fixé pour les nouvelles déclarations de candidatures en vue des élections municipales de la ville de Lille.

Les déclarations suivantes sont parvenues à la Préfecture :

1^{re} Circonscription de Lille. — M. Charles Houvenaghel, employé du bâtiment, 21, rue Gambetta, La Madeleine.

2^e Circonscription d'Avemes. — M. Alexandre Guinet, lampiste à Feignies.

D'autre part on a enregistré les désistements de MM. Beauvillain, dans la 1^{re} de Cambrai; Dron, dans la 5^e de Lille, et Morot, dans la 1^{re} d'Avemes.

CIRCONSCRIPTION DE CAMBRAI

A propos de la candidature Leroy

MM. MORCLETTE-LEDIEU ET MELAYERS N'AUROIENT PAS SOLICITE M. JEAN RICHEPIN. — LE CAS DE L'UNION REPUBLICAINE DE CAUDRY.

MM. Morclette-Ledieu et Melayers nous adressent télégraphiquement la protestation suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

« Nous protestons contre l'information parue dans votre numéro d'hier au sujet de l'élection de la première circonscription de Cambrai, information qui est dite, que l'Union républicaine de Caudry dont font partie des progressistes comme M. Morclette-Ledieu, ancien député, et des radicaux comme M. Melayers, conseiller d'arrondissement, aurait suscité une candidature Richepin ou autre dans le but évident de nuire à la réélection de M. Leroy. »

Nous protestons d'autant plus énergiquement contre cette information fantaisiste que nous sommes personnellement de M. Alfred Leroy, nous souhaitons ardemment sa réélection et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que nous sommes d'insérer notre protestation et d'agréer nos civilités exprimées.

Signé : MORCLETTE-LEDIEU, MELAYERS Alfred.

En même temps que la dépêche que nous publions ci-dessus nous est parvenu un télégramme de l'Union républicaine de Caudry sans nom de signataire et que nous trouvons superflu de publier. Mais elle contient en substance une protestation identique à celle que nous ont adressée MM. Morclette-Ledieu et Melayers.

En tout cas, il nous est permis de trouver étrange que l'Union républicaine de Caudry ait attendu quarante-huit heures pour désavouer par un télégramme une information dans laquelle nous n'avons eu aucune intervention de notre part.

M. Jean Richepin, en vue de lui offrir la candidature de la 1^{re} circonscription de Cambrai, information que notre correspondant nous affirme, au surplus, être rigoureusement exacte.

CIRCONSCRIPTION DE BETHUNE

Déclaration du Comité électoral de Maurice Monier en faveur du citoyen Sorriaux.

On nous communique l'appel suivant :

« Un concert avec les militants républicains socialistes qui avaient donné leur adhésion à la candidature du citoyen Maurice Monier, rédacteur en chef du « Réveil du Nord », le comité de la Ligue radicale-socialiste, le comité de Carvin et le comité de la situation électorale de Carvin, ont décidé de soutenir la candidature de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République. »

Si les électeurs ont le bon vouloir de voter pour M. Sorriaux, ils le feront en faveur de la République et de la République.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

Le comité électoral de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, a décidé de soutenir sa candidature.

LES VOTERONS SANS AUCUNE EXCEPTION POUR LE CITOYEN V. SORRIAUX, SEUL CANDIDAT DE LA DISCIPLINE REPUBLICAINE.

Il s'agit de voter pour le candidat de la République et de la République, en faveur de M. Sorriaux, député radical et socialiste, à la suite de son dévouement et de son dévouement à la République.

Dans la Région

A Lille

La foire-concours aux chevaux

Elle fut moins brillante que de coutume et la pluie vint à la contrarier.

Le premier foire-concours aux chevaux de l'année, a eu lieu hier à 9 heures, sur l'Esplanade.

A vrai dire, elle nous a semblé offrir moins d'intérêt que de coutume. D'ailleurs, les nombreux chevaux amenés par les concurrents étaient généralement inférieurs à celui de l'an dernier. A midi on ne comptait en effet que 221 chevaux d'inscrits, contre 400 en 1913.